

EPIC Office de Tourisme de Trouville sur Mer

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

16 mai 2023 à 11h

Membres présents :

Mme SYLVIE DE GAETANO, Présidente
M. DIDIER QUENOUILLE, Vice-Président
Mme REBECCA BABILOTTE, représentant la commune
Mme JEANNINE OUTIN, représentant la commune
Mme CATHERINE VATIER, représentant la commune
Mme MARTINE GUILLON, représentant la commune
Mme STEPHANIE FRESNAIS, représentant la commune
Mme LAURE LAMY, représentant les commerçants
M. JEAN-CLAUDE NANTIER VERDIER, représentant l'Ass Office de tourisme
M. LAURENT MENDOZA, représentant le Groupe Bourdoncle
Mme CORINNE DUPONT, représentant Les Cures Marines
M. STEPHANE GARCIA, représentant le Casino Barrière de Trouville sur mer

Assistaient à la réunion :

Mme Salma AMER directrice par intérim

Excusés : M. Revert, M. Deval, M. Brassy, M. Robert, Mme Bouvier

11- Grille tarifaire commercialisation – groupe Délibération n°27/2023

En tant qu'EPIC, l'Office de Tourisme et d'Attractivité de Trouville-sur-Mer a vocation à développer ses ressources propres, au travers de différentes activités de nature commerciale.


Dans un souci de transparence aussi bien auprès du client que du comptable public, le service commercialisation propose une grille tarifaire claire. La grille fixe le minimum et le maximum pour laisser la latitude au service commercialisation de concrétiser la validation du dossier - les critères pris en compte peuvent être, par exemple, le nombre de personnes dans le groupe, le prix par personne fixé par l'interlocuteur.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve la grille tarifaire comme suit :

PRESTATION	TAUX DE COMMISSION (VARIABLE SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS)	
	Minimum	Maximum
Groupes Grand public		
Journée	8%	15%
Séjour	8%	12%
Groupe Professionnels		
Séminaires	8%	20%
Incentives/ Team-building	8%	20%
Remise commerciale	5%	5%

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente


Sylvie de Gaetano